



ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
BULLETIN D'INFORMATION DE DÉCEMBRE

Bonjour chers parents,

Voici le dernier bulletin d'information en cette année 2021. Profitez bien des vacances qui arrivent à grands pas. Amusez-vous en famille pour que joie et fous rires meublent vos journées! Divertissez-vous et savourez pleinement tout le temps qu'il vous sera possible de passer en famille. Nous serons très heureux de retrouver vos enfants en janvier 2022!

Le personnel de l'école se joint à nous pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année!

Mélanie Custeau

Directrice

Marie-Christine Bélisle

Directrice adjointe

DATES IMPORTANTES

Mardi 21 décembre : Fin des classes et départ une heure plus tôt soit : 14 h 05

Du 22 décembre au 4 janvier : **Congé des Fêtes**

Mercredi 5 janvier : Journée pédagogique; le service de garde est ouvert.

COVID-19 – QUOI FAIRE EN CAS DE SYMPTÔMES ET RAPPEL POUR LES VOYAGEURS

Afin d'éviter des éclosions et des fermetures de classes, nous vous rappelons l'importance de garder votre enfant à la maison s'il présente des symptômes compatibles avec ceux de la COVID-19 avant d'amorcer sa journée à l'école. La liste des symptômes et les consignes à suivre en cas de symptômes s'appliquent **peu importe le statut vaccinal**.

- [Enfants âgés de 6 mois à 5 ans;](#)
- [Enfants de 6 à 17 ans;](#)
- [Adultes.](#)

Rappel si vous prévoyez voyager avec vos enfants pendant le congé des Fêtes

En vertu de la *Loi sur la mise en quarantaine* du gouvernement du Canada, certaines mesures d'urgence sont en place pour les voyageurs. Nous vous rappelons que les enfants non vaccinés de moins de 12 ans doivent se soumettre à une **période de quarantaine de 14 jours complets** à partir de leur arrivée au Canada. **Ils ne doivent notamment pas se présenter à l'école durant cette période de quarantaine.** Si un voyage est dans vos plans avec votre enfant pendant les vacances, merci de respecter l'isolement nécessaire à votre retour au Canada. Nous vous prions également d'aviser l'école de l'absence de votre enfant.

- [Exigences pour les voyageurs entièrement vaccinés et les enfants non vaccinés de moins de 12 ans](#)
- [Quarantaine ou isolement \(voyage et restrictions\)](#)

TRANSPORT SCOLAIRE DEVANCÉ – MARDI 21 DÉCEMBRE

Par tradition, le CSSRS accorde un congé de Noël à tous les élèves une heure avant la fin habituelle des classes. **Le mardi 21 décembre, l'école se terminera donc à 14 h 05. Le transport sera aussi devancé d'une heure.** Le service de garde assurera la relève jusqu'à 17 h 45 pour les élèves inscrits. Nous vous invitons à prévoir quelqu'un à la maison pour accueillir les enfants transportés par autobus.

PANIERES DE NOËL

La collecte des denrées non-périssables se tiendra jusqu'au jeudi 9 décembre! Soyez généreux, ces paniers sont distribués par nos Chevaliers de Colomb aux familles de St-Élie!

PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR – ON PROFITE DE L'HIVER!

Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend toutefois en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie.

Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur. Comme mentionné dans le code vestimentaire, durant la période d'hiver, le port de l'habit de neige complet est **obligatoire** (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier!

Voici quelques autres recommandations :

- Assurez-vous que votre enfant puisse être vêtu de couches de vêtements pouvant être mis ou enlevés facilement. Par temps froid, il faut couvrir le plus de peau possible.
- Pensez à un chapeau ou une tuque qui couvre les oreilles. La plus grande partie de la chaleur corporelle est évacuée par la tête et les oreilles sont particulièrement sensibles aux engelures.
- Préférez les mitaines aux gants par temps très froid. Votre enfant pourra ainsi y replier les doigts pour les maintenir au chaud.
- Choisissez des bottes chaudes et imperméables qui laissent assez d'espace pour bouger les orteils et pour ajouter une paire de bas supplémentaire, s'il y a lieu.

Source : <https://www.soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/frostbite>

SÉCURITÉ STATIONNEMENT-DÉBARCADÈRE

PROBLÉMATIQUE IMPORTANTE BESOIN DE VOTRE COLLABORATION

ACCOMPAGNER VOS ENFANTS DANS LE STATIONNEMENT.
NE PAS UTILISER LE STATIONNEMENT RÉSERVÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES.
RESPECTER LES ESPACES DE STATIONNEMENT IDENTIFIÉS.
DEMEUREZ COURTOIS ENTRE VOUS, VOUS ÊTES DES MODÈLES POUR LES ENFANTS.

PRIVILÉGIER LE TRANSPORT PAR AUTOBUS LORSQUE POSSIBLE !

mais considérant le vaste territoire du CSSRS et ses particularités urbaines et rurales, il est possible que la décision ne reflète pas la réalité de l'environnement de chacun de ses 47 établissements.

Où et quand trouver l'information?

Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, le CSSRS annonce s'il y a suspension des cours et du transport scolaire. Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) ainsi que sur la boîte vocale du CSSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site du CSSRS. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

TRANSMISSION DE DOCUMENTS PROFESSIONNELS

Lorsque vous recevez des rapports de spécialistes, médecins, professionnels ou autres, il est important de les acheminer à la direction de l'école qui elle, pourra s'assurer de verser le tout au dossier de votre enfant.

Il est possible de nous transférer le tout par courriel soit à custeaum@csrs.qc.ca ou belislemc@csrs.qc.ca

Si vous possédez une copie papier, vous pouvez aussi glisser le rapport dans une enveloppe identifiée au nom de l'une des deux directions, puis acheminer le tout au secrétariat de l'école.

OBJETS PERDUS

Nous accumulons plusieurs vêtements non identifiés dans le coin des objets perdus près du service de garde. Nous vous invitons à y jeter un coup d'œil. Les vêtements n'ayant aucun preneur d'ici le congé des Fêtes seront acheminés à un organisme dans le besoin.

RETOUR EN JANVIER

Le service de garde sera ouvert le 5 janvier 2022 pour les élèves inscrits. Sinon, on retrouve vos enfants dès le 6 janvier 2022. Nous serons le jour 5.

Joyeux temps des Fêtes!

